

Conseil Municipal du 29 Septembre 2017

Présents: P. Berton, M. Percept, G. Roy, D. Merzeraud, C. Verguin, F. Viaud, A. Broussaud, D. Chauveau, P. Gaillard, P. Merceron, E. Martin,

Excusés: À. Richez, N. Marot.

Secrétaire : V. Baumard

Validation des comptes-rendus des 14/06 et 23/08 à l'unanimité.

Location du multiple rural: cessation du bail accordé à Mme Robert depuis le 1er Septembre. Approuvé à l'unanimité.

Délibération délégation du DPU: Au dernier Conseil, la Communauté d'Agglomération du Grand Cognac a approuvé à l'unanimité l'instauration du droit de préemption urbain sur SAINT-SIMEUX. Le Grand Cognac souhaite transférer à notre commune l'exercice du DPU. Accepté et voté à l'unanimité des présents.

Décision modificatrice pour la facture Colas: un solde de travaux de 3350€ due à la révision des prix. Après accord avec le trésorier, le montant sera prélevé sur la réserve prévue pour la réfection du lavoir. Voté à l'unanimité.

Récolement de la peinture du Christ en Croix : Ce tableau appartenant à Saint-Simeux a été déplacé à Bassac pour des travaux de restauration. Les travaux réalisés, la toile a été conservée en l'abbaye de Bassac malgré de nombreuses démarches pour la récupérer. Cette peinture faisant partie de notre patrimoine, nous mettrons tout en œuvre pour son retour en notre église. Démarche décidée à l'unanimité.

Validation des statuts du syndicat mixte de la fourrière : suite à la fusion de plusieurs communes (Bellevigne) nous devons valider les nouveaux statuts. Voté à l'unanimité.

Donation de l'impasse des faisans: cette impasse privée appartenant à MR Marot doit être rétrocédée à la commune de Saint Simeux, les frais notariaux restant à charge de l'actuel propriétaire. S'il s'avère nécessaire de déplacer la borne commune avec la parcelle 100. Cela devra être réalisé avant la donation.

Informations et questions diverses :

Suite à l'arrêt maladie de la conductrice de notre bus scolaire, une convocation extraordinaire du Sivos a été demandée afin de pouvoir pallier à ce type de situation.

Une demande de travaux de clôture a été déposée par Mme Dudognon. La couleur faisant débats, il a été décidé par 8 voix pour et 4 abstentions de lui donner notre accord, le ton choisi restant acceptable par notre charte paysagère.

L'aménagement du carrefour des Gabariers sera, à sa demande, réalisé par notre cantonnier, les végétaux seront quant à eux fournis par l'entreprise Cousin, son devis étant le moins disant.

Réception des travaux toilettes : il reste à régler avec l'entreprise Meslier le mauvais état des marches et de la rampe, ainsi que l'écoulement de l'eau pluviale.

Pour la voirie : le bi-couche du chemin du point de vue a été réalisé.

Dates importantes à noter dans vos agendas

Vœux le 26 Janvier 2018

Fête de St Simeux le 26 Mai 2018

Fête du patrimoine les 15/16 Septembre 2018

11 novembre 2018

Prochain conseil le 25 Octobre 2017